



Planche de lecture du bâti par Fons de Kort.

Histoire et évolution de l'association Tiez Breiz

Texte : Suzanne Fenard, présidente fondatrice honoraire de Tiez Breiz

Illustrations : Association Tiez Breiz

Étapes, bilans, actions pendant la première partie de la vie de Maisons paysannes de Bretagne

En 1970, Maisons paysannes de France acceptait la candidature de Suzanne Fenard comme déléguée en Ile-et-Vilaine lors de la remise de prix pour la restauration de sa maison à Cancale, « une mission simple et facile, de simple boîte aux lettres ». Mais très vite, l'intéressée se prenait au jeu et se passionnait. Trois mois plus tard, nous accrochions une exposition de photos dans le hall du journal *Ouest-France*, à Rennes. Maisons paysannes de France (MPF) comptait alors quelques cinq adhérents dans le département, mais ces premiers étaient déjà très sensibilisés. L'une d'entre eux, Renée Dupuis, nous proposa d'organiser une promenade pour admirer l'habitat de son pays autour de Bécherel. Ce fut une découverte pour la majorité des présents et un succès. La nuit venue, nous admirions encore détails architecturaux, inscriptions murales... à la lueur de briquets.

D'autres visites suivirent et les participants étaient toujours plus nombreux à chaque invitation.

La boîte aux lettres des Fenard se remplissait. L'organisation d'un secrétariat était nécessaire pour répondre aux demandes de renseignements. Notre salle de séjour était lieu d'accueil hebdomadaire.

Anne du Beaudiez fut parmi les premiers à frapper à la porte pour s'informer et proposer de l'aide.

Curieux, nous découvrions les éléments divers de l'habitat, des habitats, mais aussi ses dégradations que font peser sur lui l'utilisation de techniques inadaptées



Inauguration de l'exposition de Tiez Breiz au siège de *Ouest-France*.

et même parfois dangereuses. MPF diffusait un conseil impératif, un ordre plutôt : « Il faut absolument utiliser de la chaux grasse, et uniquement, pour restaurer ! » Même à MPF, les renseignements techniques précis étaient très rares et confus.

Mais cette indispensable chaux grasse, qu'est-ce ? où en trouver ? comment l'utiliser ?

La quête de la chaux commençait, l'enquête aussi,



Transmission au pied du mur entre Émile Guenvoc et Hervé Éven.

auprès de vieux artisans (très vieux, car beaucoup avaient déjà désappris) et nous avons, avec nos courriers persévérants, frappé à la porte du Compagnonnage qui répondit d'une manière extraordinaire : on nous « prêta » un compagnon, Hervé Éven qui ne nous quitta qu'au moment de sa retraite.

Autour de lui une petite équipe cherche et retrouve des anciens qui ont bâti et enduit avec cette chaux, dont le nom exact adopté est « chaux aérienne ». Une enquête technique aboutit à l'organisation de chantiers de démonstration, au cours desquels l'enseignement proposé par Hervé passe et est transmis.

Cette transmission, indispensable, aura une longue suite... et elle continue. TB (Tiez Breiz) édite une plaquette *La chaux aérienne et les techniques de mise en œuvre*.

Alors, TB fait partie du groupe de travail qui prépare la plaquette *N'abîmons pas la Bretagne*, plaquette qu'elle éditera à la demande du préfet de Région et diffusera, en animant cette diffusion.

Un de nos maîtres mots d'action s'inscrit : persévérance. Des professionnels nombreux nous rejoignent. Avec eux nous apprenons à découvrir et analyser les dégâts. Nous créons alors, avec quelques architectes adhérents un service-conseil. Jean-Michel et Yves Dubost, Yves Huet sont parmi les premiers participants actifs.

• Étape

À cette époque, Monsieur Robert Julienne est délégué régional à l'environnement. Son accueil, ses avis, ses conseils sont appréciés, en conséquence et reconnaissance, je lui demande de me remettre la Croix de chevalier dans l'Ordre national du Mérite, ce qu'il fit en 1979, à Guénin (56). À cette date, trois représentants d'associations de défense du patrimoine furent décorés : Marie-Claire Borde et Henri Maho (eux par Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur) et Suzanne Fenard. Une première !

À cette occasion, M. Julienne rappelle dans son discours, que « dépassant les bâtiments, TB s'est préoccupée de son cadre, du terroir, des paysages, des luttes tenaces sur la côte, de Cancale à Saint-Coulomb, des escarmouches retentissantes pour préserver le Meinga, la dune du Port et quelques autres. »

Est-ce à cette occasion qu'il nous « offre » la belle formule d'associations québécoises, formule que nous ferons nôtre : « Connaître (pour) Comprendre (pour) Aimer (pour) Respecter (pour) Prendre ses Responsabilités (pour) Agir ».

Le préfet me nomme à la commission des sites.

Bilan d'actions demandé en 1980 par la préfecture de Région

Vous savez peut-être comment on est promu. On ne s'attend à rien, puis vient un courrier de la préfecture de Région vous annonçant que « l'attention est attirée sur les titres que l'on se serait acquis pour cette promotion », et le courrier demande d'en faire la demande et de détailler les services rendus. Des interrogations passent alors en tête : qu'avons-nous fait de si extraordinaire ?

Les conseils de notre ami Charles Bernadas, qui m'a succédé à la présidence de TB, ont raison de mes hésitations. La constitution du dossier oblige à faire ce bilan... positif.

Un moment, j'avais pensé vous en faire grâce et ne retenir que les actions et les rencontres extraordinaires.



Sortie de lecture du bâti à Saint-Aignan (56).

Mais comme ce bilan (copié avant de le communiquer à la préfecture) fait partie intégrante de l'histoire, de la vie de TB, le voilà, simple énumération :

- diverses expositions, animation des expositions, présentation aux élus et aux scolaires ;
- diffusion de montages audio-visuels ;
- sorties d'étude d'habitat, avec lecture de ce bâti (au minimum une par an et par département) ;
- conseils, aide à des associations locales et dans le cadre des expositions ;
- diffusion de documentation technique ;
- accueil de stagiaires (étudiants en histoire ou géographie, conseillères agricoles, architectes) ;
- recueil et transmission de techniques anciennes ;
- accueil hebdomadaire au local pour des conseils simples, mais essentiels, de restauration de leur maison.

• Quelques actions plus importantes

Édition d'une revue annuelle.

Édition d'une plaquette *La chaux aérienne et les techniques de mise en œuvre*.

Réalisation d'une valise pédagogique pour les scolaires. Construction d'un bâtiment en bauge. Transmission de cette technique.

Le bilan est celui des actions d'une équipe, soudée, autour de pivots solides. Tout au plus, les présidents ont-ils souvent à imaginer, susciter, dynamiser, remonter le moral... et surtout persévérer.

M. Robert Julienne, en m'accrochant la Croix de chevalier de la Légion d'honneur, nous dit : « Peut-on isoler l'architecture paysanne de son contexte, de son cadre social rural, de son terroir, de ses paysages dont elle est issue et formée ? Les palis du Redonnais, le bocage, les sites de Saint-Coulomb, les recherches sur la chaux et la couleur des enduits, tout cela vous intéresse. (...) Ce dynamisme lève les dernières réticences locales : MPB a un siège à la commission des sites, au Pré-Inventaire des richesses artistiques ; la direction de l'Équipement ouvre ses portes ; ... l'Élysée aussi. »

Élysée où, avec M. Degez, alors architecte des bâtiments de France, en Morbihan, à qui j'avais demandé de



Remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur à Suzanne Fenard par Monsieur Robert Julienne.

m'accompagner, nous avons dit l'état de ce patrimoine mal connu, et méprisé souvent, et demandé des mesures en sa faveur.

La DDE a si largement ouvert ses portes, que Hervé Éven, compagnon, pourra même y construire de longs panneaux de murs, utilisant tous les matériaux de construction ayant servi dans le passé, puisque « trouvés sur place » et réaliser, sur chaque qualité des enduits à la chaux aérienne – enfin retrouvée et disponible – et avec des sables de différents pays de la région. Murs sur lesquels, Marie-Josée Le Garrec, géologue, enseignante à l'IUT de génie civil, fera régulièrement des tests de résistance et d'accrochage.

C'est dans ces années-là qu'un homme « extraordinaire », Fons de Kort, curieux, a frappé à notre porte, ensuite,



Chantier de construction d'un bâtiment en bauge.

pendant quelques dix années, nous l'avons beaucoup écouté... et admiré.

Il fit évoluer notre regard sur le patrimoine architectural ancien de la Bretagne. Avant de le connaître, nous

disions, devant une vieille maison, encore dans son « jus », « c'est beau ». Après nous devenions convainçants en expliquant pourquoi « cette maison est intéressante » et précieuse.

Intéressante et précieuse car on peut lire en sachant voir, la géologie du « pays », l'intelligence des bâtisseurs, le mode de vie des habitants, la richesse des sols, l'histoire de la famille, l'histoire du pays, la Grande Histoire. Elle est *patrimoine* pour la région au même titre que des bâtiments prestigieux.

Maisons anciennes, intéressantes et précieuses mais, à condition qu'en les rénovant, les modernisant, et même les restaurant seulement selon des règles techniques adéquates, on n'efface pas ce qu'elles ont à nous transmettre.

Fons de Kort, outre ses compétences en architecture, son sens aigu de l'observation, sa philosophie, était un dessinateur talentueux. Il réalisa ainsi, pour TB, des expositions, belles et convaincantes.

Je me permets de formuler le vœux de les voir toutes rassemblées, remises en parfait état, et, de nouveau, proposées à l'admiration des adhérents et du public. Elles méritent cet effort.

En 1980, TB édite le N°1 du bulletin régional, à l'époque, au sommaire riche et déjà savant : avec les signatures d'Anne et Jean Cogne, Jean-Claude Menou, Jean-Michel Dubost, Pascal Laloy, Albert Degez, Marie-Christine Lelièvre, Menik et Jean-Marie Noël, F. Bernard, Marie-Josée Le Garrec.

Déjà, en 1971 et 1979, j'avais convaincu le professeur Mussat ainsi qu'A. et J. Cogne d'écrire deux articles dans la revue de MPF : « *Introduction à la connaissance des maisons rurales bretonnes* » et « *Le problème du choix des pierres dans la restauration en Bretagne* ».

Avant de démarrer l'action pour l'architecture rurale, j'avais milité dans un mouvement d'éducation permanente, l'Union féminine civique et sociale, mouvement ayant pour objectif le développement de l'être humain, auquel on fait (et on peut faire) confiance. Bon apprentissage pour fonder une association, pour apprendre à faire confiance, mobiliser des bénévoles, motivés, responsables.

Anne du Beaudiez-Sauvannet est chargée des missions demandées et financées par des pouvoirs publics... en attendant d'être recrutée en 1983 en gardant tout son esprit militant et même encore plus.

Nous avons un local loué par la mairie de Rennes. C'est souvent dans une ambiance de ruche chaleureuse que s'y activent les bénévoles. Cette ambiance facilite l'imagination en faveur de nouvelles actions, tout en continuant ce qui est lancé.

M. Pierre Le Treut, vice-président du Conseil régional, accueille favorablement notre suggestion de créer une association mettant en valeur l'architecture rurale et les élus ayant conscience de son intérêt et de l'urgence

de la protéger. Il promet de nous aider et il a largement tenu parole. Cette association verra le jour en 1986, « Communes du patrimoine rural ». Auparavant, il nous fallut trouver les communes ayant ce patrimoine architectural, en qualité et quantité, trouver des élus (déjà) motivés, réaliser une grille d'étude pour ces patrimoines. Une équipe de travail comprenant architectes de TB, architecte du CAUE* 22, ARIM Bretagne représentée par René Bossard étudie les dossiers de candidature. La grille d'étude fut améliorée au fil du temps et de plus en plus exigeante. À ce jour trente-quatre communes sont labélisées. Les maires de Saint-Juvat (22), Commana (29), Ploërdut (56) ont été des précurseurs.

Un autre constat nous inquiète et nous mobilise : trouver des artisans compétents, capables et volontaires pour restaurer, sans dénaturer et, nous ajoutons, sans effacer les messages des maisons-livres ouverts. À la suite d'une journée de réflexion sur la formation des professionnels, réunissant : DRAC, DRAE, DRE**, CAUE, architectes des bâtiments de France, Ordre des architectes, en 1989. Les conclusions nous amènent à créer une charte.

Déjà un ministère avait proposé à TB une « enquête de recensement des détenteurs de savoir-faire ». Nous avons proposé une solution locale (Bretagne), pensé et organisé ce qui deviendra, en 1986, l'UCQPAB (Union pour une charte de qualité pour le patrimoine architectural breton). Cette structure prévoit des professionnels agréés pour des travaux respectant une charte de qualité mettant l'accent sur le respect du bâti et l'utilisation de techniques adaptées. Une réalisation difficile, lourde à mettre en place et à suivre. Aux dernières nouvelles, l'opération, touchée par la restriction des subventions publiques, pourrait renaître sous une autre forme.

En 1990, élaboration et édition, avec le concours d'Ouest-France et du Crédit lyonnais, de fiches techniques (triptyque) donnant des conseils simples et essentiels pour sauvegarder les bâtiments anciens ; fiches en français, anglais, allemand, et envoyées en nombre dans toutes les mairies de Bretagne. Un grand nombre a été envoyé à Londres au Salon du patrimoine français à vendre, auquel nous avons participé.

À la demande de l'inspecteur régional de l'Équipement :
– participation sur le patrimoine rural, organisé par le Conseil de l'Europe, au Val d'Aoste en 1983 ;

– participation au colloque « Patrimoine architectural et développement rural » organisé par le Conseil de l'Europe au Luxembourg.

Un vent nouveau soufflait, nous semble-t-il, celui de la

décentralisation et dans certains ministères et administrations, une écoute plus attentive des associations de défense du patrimoine. C'est l'époque des « portes ouvertes » dont parle M. Robert Julienne. Certes une Croix de la Légion d'honneur favorise peut-être aussi les contacts.

Ainsi, à Rennes, le général nous a « prêté » un militaire compétent, pendant quelques jours de son service, pour nous enseigner comment réaliser des montages audio-visuels lesquels nous étions fort utiles.

La SNCF, elle, nous a permis de « chevaucher » son Loisir-Rail récemment créé, plate-forme utilisée par Anne du Beaudiez et Suzanne Fenard pendant des trajets aller-retour Rennes-Paris, pour présenter TB, les actions et moyens de sauvegarde et le patrimoine de la Région.

C'est à notre ami, l'ingénieur général Charles Bernadas, mon successeur comme président de TIEZ BREIZ MPB, lui-même officier de la Légion d'honneur que je demandai alors, en 1996, de me remettre la Croix d'officier décernée par Madame Corinne Lepage, ministre de l'Environnement.

Nous avons trouvé auprès de Charles Bernadas, tout au long de sa présidence, accueil chaleureux et aide. C'était un sage, humain, perspicace, un organisateur, et ses conseils et avis furent très utiles. Nous ne l'oublions pas.

À ce moment, le bilan fut facile à rédiger. Il consistait d'abord en la poursuite d'actions lancées auparavant et continuées ou menées à bien : patrimoine bâti, bocage, littoral, talus, remembrement... L'environnement prenait pour nous, aussi, une part importante. Je souhaite que les successeurs n'oublient pas ce volet d'actions possibles, importantes et nécessaires.

Encouragée par cette nouvelle promotion, j'ai constitué et déposé un dossier au ministère de l'Intérieur, le 25 juillet 1994, pour demander la reconnaissance d'utilité publique pour TIEZ BREIZ, reconnaissance qui nous serait précieuse et qu'il faudrait relancer.

En 1985, Anne du Beaudiez est salariée à temps plein permanent, elle devient alors le pivot de l'association. Elle agit sur le terrain, accueille au local, représente TB dans des commissions (Sites, COREPHAE***...). Anne tient ce poste avec intelligence, compétences (acquises, car elle est curieuse et attentive), générosité, accumulant souvent dans son emploi du temps, travail salarié et travail bénévole.

En 1990, un poste de secrétariat à plein temps, indispensable, sera créé et Lise Tom, rejoindra l'équipe, jusqu'à sa retraite.

En tandem, Anne transmet à Mickaël Delagrée, entré

* CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

** DRAC : Direction régionale des affaires culturelles, DRAE : Direction régionale de l'architecture et de l'environnement, DRE : Direction régionale de l'équipement.

*** COREPHAE : Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique.



Stage hourdis à quenouilles au château de Montauban-de-Bretagne (35).

à TB grâce aux Emplois-jeunes – avec un diplôme de gestion et valorisation de l'espace et des patrimoines ruraux. Il lui succédera en 2004 et nous quittera en 2013. Nombreux sont ceux qui regrettent ce départ.

TB est devenu centre formateur pour les métiers du bâtiment et elle organise aussi des stages pour ses adhérents qui veulent apprendre et « mettre la main à la pâte ».

Pour des raisons de santé j'ai dû m'éloigner de TB pendant des années, cependant la décision des adhérents, en une assemblée générale, m'a décerné le titre de présidente honoraire, ce qui me permet d'être informée, d'avoir tous les comptes rendus, d'être invitée aux conseils d'administration. Je suis toutes les évolutions attentivement.



Montage des quenouilles, château de Montauban-de-Bretagne.

Au fil des années, des adhérents généreux et courageux acceptent la présidence. Ils assumeront la tâche, en fonction de leurs personnalités, leurs métiers précédents ou encore en cours.

Charles Bernadas, Jean-Pierre Duval, Philippe Caron, René Le Pauder, Jacques Blouin ont laissé le souvenir

d'actions particulières et de permanence de ce qui était en cours... Certaines furent plus lourdes et difficiles à mener à bien.



Philippe Caron, Président, remet à M-F. Piel le 1^{er} prix pour la restauration de l'ancien presbytère à Saint-André-des-Eaux (22).

Je pense notamment à la décision d'achat et de restauration de la maison de Lannédern, en 2006, avec l'approbation de l'assemblée générale. Les contraintes techniques sont fortes, le financement lourd. Le chantier devient « chantier école ». Rien n'est acquis encore de façon définitive... mais nous espérons et voulons être optimistes.

Gérard Lenain est l'actuel président élu, il assume avec générosité la poursuite des actions.

Bilans et leçons pour l'avenir

Voici, après réflexion et analyse, les leçons que m'inspirent ces bilans.

Après avoir nommé tous les présidents, depuis 1970 à ce jour, dans les lignes précédentes, je ne voudrais pas en rester là mais obtenir de chacun leur bilan et les leçons qu'ils en ont tirées. Savoir lesquelles leur ont permis épanouissement et joies. Par contre, découvrir ce qui fut difficile et perturbant.

Une leçon dont faire profiter ceux qui actuellement et plus tard seront tentés par ce bénévolat.

Il me semble important que TB propose des adhérents de base motivés, informés, pour des postes dans des commissions officielles. C'est une incitation à la formation, formation dont profitera ensuite l'association lorsqu'elle aura des décisions à prendre. Des suppléants sont prévus dans ces commissions, des salariés techniquement compétents pourraient y siéger. Cependant, il peut être dangereux pour une association, que des « techniciens » salariés soient toujours prioritairement proposés pour siéger dans les commissions officielles car les instances administratives ne connaîtraient que ces techniciens et peu de chose des motivations, de l'état d'esprit et du niveau de mobilisation de l'association. Le départ d'un technicien,

en cours d'exercice, peut créer un vide difficile à combler ensuite par un bénévole si la formation, l'information, n'ont pas été favorisés. Des adhérents de longue date, ont montré, dans le passé, qu'ils savaient et pouvaient être écoutés et savaient être efficaces."

« Une association doit être école de démocratie. » Je rappelle ici la phrase de Robert Julienne à qui des membres d'association loi 1901 demandaient : « Quel est votre pouvoir ? ». Sa réponse : « Mon pouvoir, c'est vous, par la voie démocratique. »

Vous avez sûrement pu constater que dans un climat chaleureux, respectueux des autres, le travail se fait mieux, devient souvent joie et débouche sur l'amitié. C'est vrai aussi dans une association, dans un conseil d'administration.

Mesdames et Messieurs, futurs présidents(es), essayez de renoncer à « mener » une association comme une entreprise afin qu'il y ait place à l'imagination, l'écoute, au partage, à la démocratie...

Depuis 1970 nous avons pu, d'un commun accord, exclure du conseil d'administration, des professionnels du bâtiment, du maçon à l'architecte, mais nous n'avons pas fait porter cette décision « sage » dans les statuts de TB. Cette barrière de « prudence » est tombée à l'assemblée générale 2013. Certains le regrettent. Il leur semble que ces professionnels, réunis en cabinet technique, auraient toute leur place, à côté du conseil d'administration, pour l'informer, le former, le faire bénéficier de ses avis et conseils. Ainsi, les professionnels gagneraient-ils en liberté.

Je souhaite que TB mérite encore ce qu'écrivait Pierrick Hamon, en 1995 dans *Armor Magazine*, lors d'une interview de Philippe Caron : « Voilà une association qui ne défend pas d'intérêts particuliers ni de corps, qui fait un travail de bénévole. Ses adhérents cherchent à sensibiliser

plutôt qu'à faire pression... Ils ont choisi un travail en profondeur. »

En 1995, Charles Bernadas écrivait dans *Armor Magazine* : « Qui n'avance pas recule. Le fait de ne pas révolutionner les méthodes ne signifie pas l'immobilisme. Se figer sur des recettes qui ont réussi est une catastrophe. » Les derniers en exercice ont poussé au maximum cette "recette". À tel point que TB est devenu un centre de formation aux techniques et presque que cela. C'est la raison pour laquelle, au début de mon article, j'ai cru bon de rappeler l'intitulé et les buts de TB. Il faut avancer sur deux jambes : la technique et le militantisme pour le patrimoine architectural et l'environnement. D'anciens adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion car ils ne se retrouvaient pas dans la nouvelle orientation, presque unique. Certes de nouveaux adhérents ont été conquis par cette orientation mais, plutôt consommateurs que militants et soucieux du patrimoine de la Région, ils décrochent très vite. Le nombre de membres baisse. Il serait intéressant de faire une enquête pour savoir si ces adhérents formés aux techniques, ayant suivi des stages, essaient, si autour d'eux se crée une émulation. Je me permets de terminer par des mercis. Merci à la Fondation Langlois pour la fidélité à son aide financière, depuis les débuts de TB. Cette aide est précieuse et son encouragement l'est tout autant. Merci à Gérard Dupont qui a fidèlement, et avec talent, composé les revues TB et réalisé, en l'enrichissant constamment, le site Internet de l'association.

Merci à Jean-Louis Barbedette pour sa fidélité discrète, efficace, depuis des années, pour réaliser une précieuse photothèque.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont supportée, accompagnée, aidée. Tant de noms me viennent à l'esprit, je ne les citerai pas par crainte d'en oublier. ■



Sortie d'étude du 29 septembre 1984, Le Corboulo à St-Aignan (56).

Mise en application de la lecture du bâti par Solenne, 6 ans, la transmission restant une priorité pour Tiez Breiz.